

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Oxfendazole Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Poussière combustible : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Testicule)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

Oxfendazole Formulation

Version 10.0 Date de révision: 12/13/2025 Numéro de la FDS: 253194-00027 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 08/28/2015

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.
Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
oxfendazole	Donnée non disponible	53716-50-0	$\geq 80 - < 100$ *
Cellulose	Donnée non disponible	9004-34-6	$\geq 10 - < 30$ *
Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5	C.I. Pigment Bleu 63	16521-38-3	$\geq 1 - < 5$ *
Stéarate de magnésium	Acide octadécanoïque, sel de magnésium (2:1)	557-04-0	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

En cas de contact avec la peau	: Faire appel à une assistance médicale. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	: Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau. Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	: Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes métalliques Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.
Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les poussières.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

Oxfendazole Formulation

Version 10.0 Date de révision: 12/13/2025 Numéro de la FDS: 253194-00027 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 08/28/2015

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
sures : Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Produits explosifs
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
oxfendazole	53716-50-0	TWA	40 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	400 µg/100 cm ²	Interne
Cellulose	9004-34-6	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière inhala- ble)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (parti- cules totales)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m ³	ACGIH
Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5	16521-38-3	VEMP (parti- cules de la fraction res- pirable de l'aérosol)	5 mg/m ³	CA QC OEL
Stéréate de magnésium	557-04-0	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Inhal- able)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Res- pirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m ³	CA QC OEL

Oxfendazole Formulation

Version 10.0 Date de révision: 12/13/2025 Numéro de la FDS: 253194-00027 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 08/28/2015

		(poussière inhalable)		
		VEMP (particules de la fraction respirable de l'aérosol)	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m ³	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m ³	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du

Oxfendazole Formulation

Version 10.0	Date de révision: 12/13/2025	Numéro de la FDS: 253194-00027	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 08/28/2015
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former un mélange poussière-air explosif.
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur relative	: Sans objet
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut former un mélange poussière-air explosif. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la formation de poussière.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

oxfendazole:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg
		DL50 (Chien): 1,600 mg/kg

Oxfendazole Formulation

Version 10.0	Date de révision: 12/13/2025	Numéro de la FDS: 253194-00027	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 08/28/2015
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

DL50 (mouton): 250 mg/kg

Cellulose:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Stéarate de magnésium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

oxfendazole:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Stéarate de magnésium:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Composants:

oxfendazole:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Stéréate de magnésium:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Stéréate de magnésium:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

oxfendazole:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Mutagénécité (essai de cytogénécité in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique) Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Résultat: positif

Oxfendazole Formulation

Version 10.0	Date de révision: 12/13/2025	Numéro de la FDS: 253194-00027	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 08/28/2015
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

II

Cellulose:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam- mifère, in vitro Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: équivoque Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires

Stéarate de magnésium:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam- mifère, in vitro Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi-
-----------------------	---

Oxfendazole Formulation

Version 10.0 Date de révision: 12/13/2025 Numéro de la FDS: 253194-00027 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 08/28/2015

|| laires

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

oxfendazole:

|| Espèce : Rat
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 1 années
|| Symptômes : Aucun effet nocif.
|| Organes cibles : Foie

|| Espèce : Rat
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 2 années
|| Symptômes : Aucun effet nocif.
|| Organes cibles : Foie

Cellulose:

|| Espèce : Rat
|| Voie d'application : Ingestion
|| Durée d'exposition : 72 semaines
|| Résultat : négatif

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

|| Espèce : Rat
|| Voie d'application : Ingestion
|| Durée d'exposition : 2 années
|| Résultat : négatif
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Composants:

oxfendazole:

|| Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce
|| Espèce: Rat, mâle
|| Voie d'application: Oral(e)
|| Fertilité: NOAEL: 17 Poids corporel mg / kg
|| Organes cibles: Testicules
|| Résultat: Incidences sur la fécondité.

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)

Oxfendazole Formulation

Version 10.0	Date de révision: 12/13/2025	Numéro de la FDS: 253194-00027	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 08/28/2015
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

	Fertilité: NOAEL: 0.9 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Foie Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.
	Type d'essai: Fertilité Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Durée d'un traitement unique: 1 mois Fertilité: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Testicules Résultat: Incidences sur la fécondité.
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Incidences fœtales.
	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Embryotoxicité.
	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 108 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Embryotoxicité., Anomalies fœtales.
	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Lapin Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.625 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux., Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.
Cellulose:	
Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce Espèce: Rat

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Stéréate de magnésium:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

oxfendazole:

Voies d'exposition	: Oral(e)
Organes cibles	: Foie, Testicule
Évaluation	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Toxicité à dose répétée

Composants:

oxfendazole:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 11 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 2 Sem.
Organes cibles	: Sang, Foie, Testicule

Espèce	: Rat
NOAEL	: 3.8 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 3 mois
Organes cibles	: Foie, Testicule

Espèce	: Souris
NOAEL	: 750 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 1 mois
Organes cibles	: Foie

Espèce	: Souris
NOAEL	: 37.5 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 3 mois
Organes cibles	: Foie

Espèce	: Chien
NOAEL	: 6 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 1 mois
Remarques	: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce	: Chien
NOAEL	: 11 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 2 Sem.
Organes cibles	: Ganglions lymphatiques, thymus

Espèce	: Chien
NOAEL	: 13.5 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 12 mois
Organes cibles	: Foie

Cellulose:

Espèce	: Rat
NOAEL	: >= 9,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Espèce	: Souris, mâle
NOAEL	: 8,259 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 23 mois
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Stéréate de magnésium:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 100 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

oxfendazole:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 2.7 mg/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 2.5 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.059 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.023 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Cellulose:

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Stéarate de magnésium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 47 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Aucune toxicité à la limite de solubilité

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires Aucune toxicité à la limite de solubilité NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les microorganismes	: EC10 (Pseudomonas putida): > 100 mg/l Durée d'exposition: 16 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistence et dégradabilité

Composants:

oxfendazole:

Stabilité dans l'eau	: Hydrolyse: < 5 %(4 jr)
----------------------	--------------------------

Cellulose:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable.
------------------	---------------------------------------

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: Directives du test 301C de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	---

Stéarate de magnésium:

Biodégradabilité	: Résultat: Non biodégradable Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	--

Oxfendazole Formulation

Version 10.0	Date de révision: 12/13/2025	Numéro de la FDS: 253194-00027	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 08/28/2015
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

oxfendazole:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.95

Aluminium, complexe de l'acide (dihydro-1,3 oxo-3 sulfo-5 2H-indolylidène-2)-2 dihydro-2,3 oxo-3 1H-indole sulfonique-5:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Coefficient de bioconcentration (BCF): < 2.5
Méthode: Directives du test 305C de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Stéréate de magnésium:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 4

Mobilité dans le sol

Composants:

oxfendazole:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.2

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(oxfendazole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3077
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (oxfendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 956
Dangereux pour l'environnement	: oui

Code IMDG

No. UN	: UN 3077
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (oxfendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 3077
Nom d'expédition	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (oxfendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Code ERG	: 171
Polluant marin	: oui(oxfendazole)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

CA. DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

Liste canadiennes

|| Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche tech-

Oxfendazole Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
10.0	12/13/2025	253194-00027	Date de la première parution: 08/28/2015

nique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/13/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F